



Deposer une demande de titre de sejour(circulaire valls)

Par **abdel93**, le **03/12/2012 à 10:53**

bonjour j'ai reçu un QTF de la préfecture de Bobigny, j'ai fait un recours au tribunal administratif avec un avocat et j'attends toujours la réponse, ma question est : à ce que je dépose une autre demande de titre de séjour (circulaire Valls) ou j'attends la réponse du tribunal administratif ?
rn rn merci maître

Par **Nicole29**, le **07/12/2012 à 21:58**

C'est un OQTF, ensuite je pense que c'est mieux d'attendre la réponse, et de refaire un autre dossier par la suite, si la réponse est négative.

Par **karim**, le **24/12/2012 à 04:52**

bsr je suis dans le même cas que vous ; je voudrais savoir combien de temps pour avoir une réponse du tribunal administratif, ?merci d'avance